

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 13 (1913-1914)

Rubrik: Theater und Konzert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

❑ ❑ THEATER UND KONZERT ❑ ❑

ZÜRCHER THEATER. Lohnt es sich, über Tristan Bernards Komödie „*Das kleine Café*“ zu sprechen? Es würde sich lohnen, wenn Fortgang und Ausgang dem Eingang entsprächen. Sie tun das nicht. Und so wird aus einer Komödie, die drohend-grausame Züge hätte annehmen, die ins Tragikomische den Weg hätte finden können, ein platter Schwank.

Ein Schurkenstreich soll an dem Kellner Albert verübt werden. Sein Brotherr, der von einem schmierigen Winkelagenten auf dieses Geschäft hingeführt worden und der Versuchung zu raschem, mühelosem Geldgewinn nicht widerstanden ist, gibt sich zum Vollzieher hin. Nämlich: der Kellner hat eine mächtige Erbschaft gemacht. Von dieser soll ihm eine tüchtige Portion abgeknöpft werden. Reich geworden, wird er nicht mehr Kellner bleiben wollen. Wie aber, wenn er von seinem Herrn nicht loskommen könnte, ohne sich mit einer gewaltigen Summe aus seinem Dienstvertrag zu befreien? Das ist die Schlinge, die ihm gelegt wird. Noch weiß er nichts von seinem Glück. Aber der Agent hat es in Erfahrung gebracht, und nun souffliert er dem Caféhausbesitzer, er solle noch rasch, bevor Albert von der Sache erfahren, diesen durch einen langjährigen Kontrakt an sein Geschäft binden, indem er ihm ein ganz bedeutendes Monatssalär aussetze; sollte jedoch Albert oder sein Dienstherr vor Ablauf der langen Frist aus diesem Vertrag austreten wollen, so hat einer dem andern zweihunderttausend Franken zu zahlen. Wie ein Ulk gibt sich diese Klausel der Konventionalstrafe; ungefähr wie das Pfund Fleisch im Kaufmann von Venedig. So siehts der Kellner auch an, und er schlägt ein in den Pakt.

Da kommt der Postbote mit dem eingeschriebenen Brief vom Gericht: achthunderttausend Franken erbt der Kellner Albert. Nun fragt sichs, ob er einen Viertel des unverhofften Goldsegens gleich opfern und sich mit dem Rest auf die Rentier-Karriere zurückziehen will. Da ist es nun ein feiner Zug des Komödienschreibers, dass gleich mit dem Geldbesitz der Geizteufel in Albert erwacht; nein, einen solchen Abzug will er sich nicht gefallen lassen; lieber Kellner bleiben, und die volle Summe behalten plus Monatslohn. So ist der Caféhausbesitzer der Geleimte. Freilich auch der Kellner. Denn genießen kann er auf diese Weise seinen Reichtum nur in den Nacht- und Frühmorgenstunden, nach Ablauf seines Berufs. So werden Beide Opfer des Vertrags.

Das ist die Situation, wie sie sich am Ende des ersten Aktes ergibt. Aber sie wird im folgenden nur juxhaft ausgebeutet. Wie die beiden in dem Netz des Vertrags zappeln, der dem einen, dem Arbeitgeber, das Geld herauspresst, dass er sich kaum rühren kann, dem andern, dem Arbeitnehmer, den Genuss seines Geldes (natürlich mit Weibern) auf alle Weise erschwert und zu einer aufreibenden Strapaze macht — das entwickelt Tristan Bernard nur nach der Seite einer höchst billigen Schwanklustigkeit hin, so dass er schließlich keinen andern Ausweg mehr findet, als die Sache durch eine Verheiratung des reichen Kellners mit dem Töchterlein des geprellten Caféhausbesitzers ins philiströse Geleise zu bringen. Ein scharfer, unbarmherziger Psychologe wie Henry Becque hätte aus dem selben Stoff eine echte Comédie mit tragischen Untertönen, wenn nicht gar mit einem tragischen Schluss

aufbauen können, indem der Eine an dem Vertrag sich wirklich und wahrhaftig verblutet, und der Andere an seiner Doppelexistenz zugrunde geht. Von dem furchtbaren Hass gar nicht zu reden, der zwischen den Zweien sich naturgemäß aufrichten würde, die in dem kleinen Café tagtäglich mit einander leben müssen, während einer dem andern das Lebensmark aussaugt.

So spinnt man sich unwillkürlich dieses ertragreiche Komödienmotiv aus, das unter den Händen Tristan Bernards mit ganz unbedenklichen Schwankmitteln ins platt Amüsante herabgezerrt worden ist. H. TROG

*

LA COMÉDIE FRANÇAISE A GENÈVE. Messieurs et Mesdames les sociétaires du théâtre national de la Comédie française ont donné à Genève, avec la distribution habituelle, une série de cinq représentations de pièces du répertoire. Cela a pris l'allure d'un événement considérable. Nos édiles, qui se piquent volontiers de littérature et d'art, ont offert à ces célébrités de la scène un déjeuner, au cours duquel on n'entendit, paraît-il, qu'un seul discours, ce qui est, en vérité, chose stupéfiante. La chose, en effet, méritait bien que l'on se dérangeât. Jamais Genève n'avait abrité dans ses murs un pareil *ensemble* de comédiens et de tragédiens, jamais notre public n'avait eu l'occasion de voir, sans se déranger, d'aussi parfaites représentations de *Bérénice*, de *Polyeucte*, du *Jeu de l'amour et du hasard*, ou du *Mariage de Figaro*.

La Comédie française jouit d'une réputation mondiale. Personne n'ignore ce qui se fait et ce qui se dit dans la maison de Molière. Ce

théâtre d'Etat passe pour le Conservatoire du bon goût, du style, de l'élégance française, de la dignité. Régi par le décret de Moscou, le Théâtre-français n'engage point d'artistes: il admet des sociétaires et s'adjoint quelques pensionnaires, futurs sociétaires eux aussi. Il doit donner au moins quatre représentations hebdomadaires d'œuvres classiques, et ne peut représenter plus de deux fois en une semaine une pièce nouvelle, quel que soit son succès. En outre une foule de prescriptions, de règlements, de coutumes et de traditions donnent à cette Maison une place unique parmi les autres théâtres. Et puis Messieurs les Comédiens français ne sont point de simples artistes: ils sont fonctionnaires . . .

La Comédie française est considérée comme le seul théâtre capable de représenter de façon parfaite une tragédie de Racine ou une comédie de Molière, grâce à une homogénéité d'interprétation introuvable ailleurs; et comme la troupe complète de la Comédie française se déplace à peine deux fois par siècle, on peut se rendre compte du grand mouvement de curiosité qui amena cinq soirs consécutifs la foule au grand théâtre de Genève.

Puisque, aussi bien, nous avons eu ce bonheur d'assister à ces représentations parfaites de quelques-uns de nos chefs-d'œuvres classiques, qu'il nous soit permis de résumer ici les impressions que nous avons ressenties au cours de ces soirées mémorables, et aussi les observations que nous avons faites touchant le choix des pièces et les détails de l'interprétation.

*

Le premier soir *l'Aventurière* d'Emile Augier obtint à peine un

succès d'estime. Les applaudissements allèrent plus volontiers aux interprètes qu'à l'œuvre elle-même, laquelle, il faut le dire, est prodigieusement ennuyeuse. Le rôle de donna Clorinda met en valeur la beauté et la prestigieuse science du théâtre de Mme Cécile Sorel, mais ce n'est pas une raison suffisante. De cette œuvre vieillie, longue, languissante et terne, écrite en mauvais vers, il n'y a rien à tirer, et l'on se demande pourquoi la Comédie française ne nous a pas donné à la place une comédie de Molière, qui ne fut représenté, au cours de cette série, par aucune de ses œuvres. Tout au plus, une scène assez vigoureusement menée, une situation assez forte font-elles pressentir l'énergique et puissant dramaturge de *Maître Guérin*. *Gabrielle*, *L'Aventurière*, *Philiberte* sont bien la partie morte de l'œuvre d'Augier, et tout le talent d'une incomparable coquette n'arrive pas à ranimer ces mélancoliques momies de l'Ecole du Bon sens. Et quand on songe que cette comédie fit en son temps illusion, que l'on se plut à saluer en elle une forme nouvelle de la pièce de mœurs, on éprouve quelque tristesse. Que seront dans cinquante ou soixante ans les pièces que volontiers nous saluons de chef-d'œuvre . . . La Comédie française est le Conservatoire français de l'art dramatique, soit, elle n'est pas une nécropole . . .

Le second soir, par contre, la Comédie française prit une éclatante revanche avec *Bérénice*. Le rôle de la reine de Judée était tenu par Mme J. Bartet, celle que depuis quelques années déjà on nomme la Divine. Elle y est sublime, il faut le dire, et sublime sans cris, sans excès et sans contorsions. Une repré-

sentation de *Bérénice* avec cette grande artiste est peut-être ce que l'on peut voir de plus beau, de nos jours, sur une scène française. Mme Bartet est d'une incomparable simplicité. Elle joue d'une façon si exquisement naturelle et en même temps si noble et si majestueuse que c'est une merveille. Il n'y a rien de particulier à admirer ; tout est dans l'ensemble. On ne „tique“ sur rien. Le rôle se déroule dans une progression continue, sans arrêt et sans heurt, pour atteindre à ce déchirant cinquième acte qui provoqua des sanglots dans le public. Pleurer à une tragédie ! Le grand Condé ne pleurerait-il pas à *Cinna* ?

Et puisque nous en sommes aux spectacles de tragédie, parlons rapidement de *Polyeucte* et de l'interprétation qu'en donne M. Mounet-Sully. On sait combien ce grand tragédien est vénéré par tout ce qui en France touche de près ou de loin au théâtre. J'étais, je dois le dire, très curieux de le voir dans ce rôle, où l'on se plaisait à le trouver incomparable. Il faut avouer, sans rabaisser en rien son talent, que les moyens, jadis admirables, de M. Mounet-Sully commencent à lui faire défaut. Appartenant à une „école“ théâtrale dont il est le dernier représentant, M. Mounet-Sully aurait pu, cependant, tempérer les éclats de son organe formidable ; le public n'eût pas été moins ému. Et puis toute cette tragédie, si belle, si grande et si noble soit-elle, intéresse mais n'émeut guère. Mme Segond-Weber, cette actrice si peu sensible et si intelligente, est évidemment l'interprète idéale de Pauline, comme Mme Bartet est l'interprète idéale de Bérénice. Elle est cornélienne, c'est une qualité et, si l'on veut, quelquefois un défaut.

Et maintenant, puisqu'il s'agit ici

d'esthétique théâtrale et d'interprétation, je voudrais risquer une remarque, qui fera bondir d'indignation les fanatiques de la grande maison. Les cadres de la troupe tragique sont décidément un peu caducs. N'y a-t-il pas, à la Comédie française, un tragédien jeune et ardent pour jouer le rôle de Titus? M. Paul Mounet y est très beau de style et de noblesse, soit, mais en vérité est-il bien l'empereur Titus qui tant fit pleurer la reine Bérénice? Et d'une façon plus générale encore, pourquoi tous ces héros de tragédie, rois ou guerriers, figurés par des acteurs, qui, quelque grand que soit leur talent, ne font décidément plus illusion? „Cela fait bien vieux“ disait un spectateur, à la sortie du théâtre. Je ne parle pas, bien entendu, des cadres féminins qui sont incomparables.

Les spectacles de comédie furent infiniment plus goûtés, d'une façon générale. *Le gendre de M. Poirier* est sans doute une comédie de second ordre, mais elle annonce, plus encore que *l'Aventurière*, la grande comédie d'Augier. Mais ni le Marquis de Prêles, ni le bonhomme Poirier ne sont de notre temps. Les personnages ont vieilli, et si la co-

médie ne laisse pas de plaire encore, c'est que malgré tout elle renferme des observations fines et justes, et un fond d'éternelle vérité. M. de Féraudy, lequel jouait le rôle de Poirier, est un des premiers comédiens de France, et probablement un des premiers comédiens de ce temps. Il donne au légendaire bonhomme un relief prodigieux. C'est mieux que nature. Il hausse le personnage, et en fait un type universel. Il transpose: cela est le trait du grand acteur. Quant au *Jeu de l'amour et du hasard* et du *Mariage de Figaro*, ce fut la perfection même. Mme Bartet était Sylvia et Mme Lecomte était Lisette; M. Georges Berr était Pasquin et Figaro; Mme Lecomte était Chérubin; Mme Cécile Sorel était la Comtesse; Mme Berthe Cerny était Suzanne et M. de Féraudy était Bridoison. L'auditoire émerveillé a vu l'interprétation la plus belle que l'on puisse rêver des chefs-d'œuvre de Marivaux et de Beaumarchais. Le prodigieux feu d'artifice qu'est le *Mariage de Figaro* a porté comme il y a plus d'un siècle, aux jours charmants et terribles des dernières années du dix-huitième . . .

GEORGES GOLAY



NEUE BÜCHER



Dr. VAERTING-BERLIN, *Das günstigste elterliche Zeugungsalter für die geistigen Fähigkeiten der Nachkommen*. Würzburg, Curt Kabitzsch 1913. — 63 Seiten.

Diese hochinteressante Untersuchung geht aus von einer Tabelle der bedeutendsten Männer des vorigen Jahrhunderts, in der zugleich der Stand ihrer Väter und das Lebensjahr, in dem sie den genialen Sohn zeugten, angegeben ist. Der Verfasser kommt zu dem Schluss,

dass die geistig leistungslosen Väter die Fähigkeit, einen hervorragenden Sohn zu zeugen, bis zum 43. Altersjahr besitzen, während bei Vätern, die selber hervorragende geistige Leistungen aufzuweisen haben, diese Grenze um so tiefer sinkt, je bedeutender diese Leistungen sind, und zwar bis zum 30. Jahr herab: hervorragende Väter haben ihre berühmten Söhne durchweg in jugendlichem Alter gezeugt! „Geistige Arbeit, besonders ihre höchste Form,